



20 ans de la vie du SECLI vue du pied de la montagne noire
Sœur Marie-Christine Messin
7 juillet 2011

C'est dans un beau lieu géographique balayé par le vent d'autan que nous œuvrons. En 1991, nous étions présentes. En 2011, nous sommes encore là. La vie monastique a comme particularité la stabilité, il faut croire qu'elle a sa pertinence.

Mes sœurs Gertrude et Marie-Dominique choisissent d'être Moïse et me chargent d'être Aaron, mais elles ont tout relu et amandé.

I) Le SECLI c'est :

1) un vrai compagnonnage :

À l'origine de tout des personnes : éditeurs, auteurs et compositeurs, mais aussi curés de paroisses, prêtres, religieux et religieuses, responsables des diverses pastorales, membres de groupes catéchétiques ... Je m'arrête là car l'énumération pourrait prendre toute la feuille, preuve de la variété. Tous ici présents nous en sommes. Globalement, les relations sont bonnes, souvent très bonnes, quand il y a de l'orage, on cherche à faire le calme.

La croissance est au rendez-vous, pensez en 1991, six éditeurs membres et depuis hier 21. Quant aux paroisses avec les regroupements il est impossible d'en suivre la trace mais la collecte du forfait dit que le nombre n'est pas en baisse. Pour les communautés religieuses, c'est un peu différent ... chaque année, un certain nombre choisit la liturgie de la Jérusalem céleste sans que la relève soit obligatoirement au rendez-vous.

2) Une réponse continue à des questions.

J'en choisis 4 parmi bien d'autres :

Acte 1 : pourquoi le SECLI a-t-il vu le jour ? Le SECLI est né pour résoudre un problème : comment rémunérer les ayants droit victimes du photocopillage. La solution : le forfait. Bien accepté dans l'ensemble même si quelques prophètes de malheur ont prédit trop tôt sa mort.

Acte 2 : disparition des fiches vendues en nombre. Puisque les paroisses photocopient, les éditeurs n'éditent plus de fiches à l'unité. Où se les procurer si elles ne sont pas dans un livret ? Une solution : le SECLI fournira une maquette, moyennant rémunération. Bien vu, si ce n'est que des libraires ont regretté leurs bacs plein de fiches ; ils avaient pourtant dit que ça leur tenait beaucoup de place. Ils semblent consolés.

Acte 3 : le numérique. Nous y sommes. Le net c'est une forêt de champignons ; quand vous en avez ramassé 1, il en repousse 1000, des bons et des moins bons. Là nos interlocuteurs ne sont pas toujours de bonne humeur. Quand leur site bien-aimé ne leur donne pas, tout de suite, le texte attendu, le SECLI reçoit un mail injurieux. Cet après-midi, nous aurons un panorama de la situation.

Acte 4 : quelle est la prochaine question que le SECLI devra résoudre ? À voir au prochain anniversaire.

3) un outil informatique aux allures de petit monstre :

L'objet de notre ouvrage est de gérer les droits avec des taux différents pour des personnes aux situations différentes (personnes physiques, personnes morales, associations, résidents, non résidents, j'en passe).

La solution : une base de données qui grossit d'année en année. En 1991, 1^{er} dépôt : 3877 titres, aujourd'hui 13 578. Demain ? Jusqu'où ? La croissance prend des allures exponentielles. Deux solutions : soit on agrandit mais jusqu'où ? Soit on désherbe, selon l'expression des bibliothécaires. Procédé douloureux. Et le SECLI que va-t-il faire et comment ? Question ouverte et bien réelle. Les sondages sont un élément de réponse, il en faudra d'autres. Mission à prendre à bras le corps.

II) La vie au quotidien :

- ***Beaucoup de dossiers ouverts en même temps, tout au long de l'année, avec des heures de pointe :***

- ⇒ La relance et l'encaissement des forfaits,
- ⇒ Les demandes de cotes avec tout un périple de validation,
- ⇒ Les demandes de reproduction commerciales et la perception des droits,
- ⇒ Les versements aux ayants droit,
- ⇒ La comptabilité et l'appareil administratif avec ses contrôles multiples et ses rapports en tout genre,
- ⇒ La gestion du site,
- ⇒ Les impondérables, les imprévus, les ...

Il y a de la vie au monastère mais parfois aussi un peu de courant électrique, c'est la faute du vent d'autan mais inutile de l'exciter !

- ***Pourtant des projets à faire mûrir :***

Le risque avec la description ci-dessus, c'est de vivre le nez sur le guidon. Qui n'avance pas recule dit la sagesse populaire. Il faut donc garder un peu d'espace pour prendre de la distance. Pas toujours facile.

III) Des souhaits pour un travail toujours meilleur :

Nos souhaits touchent deux domaines : les personnes et le fonds :

- ***Les personnes :*** Le SECLI est devenu une famille nombreuse, nous sommes donc obligés à plus de discipline pour ne pas engorger l'appareil administratif. Pardon si nous sommes parfois un peu strictes, aidez nous à améliorer notre service.
- ***Le fonds SECLI :*** responsables de paroisse, responsables diocésains de liturgie en collaboration avec éditeurs, auteurs et compositeurs pourraient peut-être certainement trouver des solutions à la gestion de ce fonds qui devient pléthorique.

Merci de votre confiance, car il n'était pas si évident de confier à quelques sœurs la tirelire de plusieurs maisons d'éditions.

Tout cela pour vous dire que nous sommes très heureuses d'accomplir ce service d'Église et que nous poursuivrons notre tâche de notre mieux. Merci de tout ce que vous ferez avec nous dans ce sens.